



Madame la Rectrice, mesdames et messieurs les membres du Comité technique Académique,

Ce Comité Technique Académique se tient dans un contexte de changement de gouvernement et de Ministre. L'UNSA Éducation en prend acte et espère que, désormais, la stabilité présidera aux enjeux de l'Éducation. Notre pays a, en effet, grand besoin que la Refondation engagée de notre École comme celle plus large de l'Éducation, aboutisse et réussisse enfin. Ces évolutions indispensables demandent de l'ambition mais aussi de la constance. Le temps long des réformes doit désormais prendre le pas sur le temps des polémiques, souvent à courte vue. Avec ce nouveau gouvernement, l'UNSA Éducation conserve les mêmes exigences pour les personnels et la même ambition de démocratisation de notre système éducatif.

Saluons quand même l'arrivée d'UNE ministre à l'Éducation Nationale.

Revenons à cette rentrée. C'est donc la troisième de ce gouvernement, la seconde préparée par l'actuelle majorité.

Ainsi, cela fait plus de deux ans déjà que la Refondation de l'École a été lancée. Et trois rentrées plus tard, alors que des négociations constructives avec le ministère ont permis d'engranger quelques acquis réels, nos collègues ont le sentiment que rien n'a véritablement changé dans la pratique de leur métier au quotidien. Ils ne voient toujours pas se dessiner les contours du nouveau cadre professionnel qu'ils attendent.

L'enquête "800 000 enseignants, et moi, et moi, et moi" que vient de mener le SE/Unsa confirme cette impression. Alors même que les enseignants sont des professionnels engagés, dynamiques, aimant leur métier, ils se considèrent comme prisonniers d'un carcan institutionnel fait d'injonctions, d'inconstance et de tensions. Étouffés dans un cadre professionnel daté et rigide, ils manquent de reconnaissance, de confiance et de perspectives ; ils attendent aujourd'hui les signes tangibles d'un indispensable changement de cap. Pour leur développement personnel et professionnel comme pour la réussite des élèves, il est urgent que notre ministère bouscule les modes de gouvernance et modifie en profondeur sa conception de la gestion des ressources humaines.

Soutenir la réflexion pédagogique des équipes, valoriser les innovations, reconnaître à chacun son professionnalisme, accompagner les carrières et les souhaits de mobilité... sont autant de sujets majeurs qui doivent être traités. Faute de quoi, la Refondation ne sera que virtuelle ...

Un point qui lui ne change pas et malheureusement pour longtemps, c'est le **niveau de salaire des enseignants**, bloqué pour 7 ans, aggravant encore le fossé qui sépare les enseignants français de leurs collègues des autres pays de l'OCDE, et minant durablement un recrutement de plus en plus chaotique dans l'Éducation Nationale, dont l'image se détériore avant tout pour cette raison de non reconnaissance du travail de ses agents. Cela est totalement inacceptable.

A cet égard, le SNPDEN a pu constater lors de cette rentrée que tous les nouveaux recrutés ne rejoignent pas leur poste de travail préférant ainsi renoncer à une profession aussi peu valorisante.

Ajoutez à cela que les rythmes auront vampirisé la politique éducative depuis 2 ans. Dans notre académie, le département de la Loire aura été emblématique de l'instrumentalisation politique de la question des rythmes, cinq maires de minuscules communes décidant de « prendre en otage » expression à présent galvaudée, élèves et enseignants.

L'UNSA Education a fait savoir que ces actions ubuesques étaient inacceptables pour trois raisons majeures :

- Inacceptable d'empêcher un enseignant d'avoir accès à sa classe. C'est une atteinte à la liberté d'exercer sa profession.
- Inacceptable d'empêcher les élèves d'accéder à leur classe, portant atteinte à l'obligation de scolarité
- Inacceptable enfin, pour des motivations politiques, d'empêcher à ce que l'école publique puisse fonctionner, constituant une atteinte au principe de laïcité.

L'UNSA Education a exigé au nom des principes républicains des mesures exemplaires qui ont enfin abouti.

Les documents communiqués pour cette instance révèlent des problématiques constantes qu'il faut dénoncer : nous ne pouvons nous satisfaire que dans la voie professionnelle, seuls 56% des candidats soient affectés sur l'un de leurs vœux. Ce qui signifie que les autres, soit quand même 44% doivent trouver, avec le succès que l'on connaît, un apprentissage ou alors viennent enrichir les effectifs de l'enseignement privé.

De la même façon, l'orientation des élèves en SEGPA pose les mêmes questions.

On ne s'étonne pas dans ces conditions de lire p 5 du contrat d'objectifs que la part du secteur de l'enseignement privé dans notre académie est supérieure à la moyenne nationale 3 points de plus dans le premier degré et plus de 8 points dans le secondaire.

Enfin l'UNSA Education a lu avec attention que pour l'utilisation des moyens, p 18, Lyon était en 2013 la dernière académie en terme de P/E , alors qu'elle est la première en

terme de croissance d'effectifs d'élèves. Difficile d'accepter cela surtout qu'il nous est dit depuis des années qu'il fallait au contraire rapprocher le ration de la Loire, plus favorable de l'académie de celui des autres départements.

A propos de l'utilisation des moyens, l'UNSA Education s'étonne d'ailleurs que ne soient plus tenus depuis plus de deux ans un groupe de travail sur la LOLF.

Olivia Choukroun-Daniel Gorrindo-Sylvie Jackowski

.